# *PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2020*

***Présents*** *: Nathalie CUOZZO, Didier BROS, Hervé SAUVAIRE, Frédéric WISNIEWSKI, Alain JUNG, Magali GUEIDAN, Stéphanie BUA et Didier MELLAREDE.*

***Absents excusés :*** *Guillaume HUGUES ayant donné procuration à Didier BROS*
*Rudolph BERETTA*

*Date de la convocation : 6 février 2020*

*La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Nathalie CUOZZO, 1ère adjointe, pour le maire empêché, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 13 janvier 2020 et nous avons procédé aux signatures sur le dernier procès-verbal.*

*Est nommée secrétaire de séance, Stéphanie BUA*

*Nathalie CUOZZO donne lecture de l'ordre du jour :*

- *Vote du compte administratif et du compte de gestion de la commune et du budget assainissement 2019*
- *Délibération affectation des résultats compte administratif commune et assainissement 2019*
- *Délibération réactualisation extension STEP*
- *Délibération approbation rapport CLECT*
- *Délibération attribution compensation définitive 2020/intégration part scolaire privée*
- *Délibération convention mise à disposition de personnel pour le ménage de la mairie*
- *Délibération subvention école de Montmirat pour la classe de découverte*
- *Délibération signature convention logiciel Asigeo*
- *Questions diverses*

*Alain JUNG demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour, une délibération concernant le permis de construire de la SCI les Vignaux. Le conseil municipal accepte ce point.*

***Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019 de la commune et de la M49 (assainissement)***
*Nathalie CUOZZO présente les résultats de clôture des comptes administratifs et des comptes de gestion de la Commune et de la M49 (assainissement) et annonce les chiffres de l'exercice 2019, article par article. Après discussion, il est procédé au vote et à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019 de la commune et de la M49. Monsieur le Maire n'a pas pris part à la délibération.*
*Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0*
*(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

***Affectation de résultats du compte administratif 2019 de la commune et de la M49***
*Suite à l'approbation du compte administratif 2019 de la commune et de la M49, madame la 1ère adjointe propose au conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement. Après discussion, le conseil municipal acception l'affectation de résultats.*
*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*
*(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

***Délibération réactualisation réhabilitation STEP***
*Madame la 1ère adjointe explique le courrier de Cereg précisant qu'au vu des évolutions de coûts ces dernières années et de la projection de travaux à 1/2 ans, le montant de la dépense globale prévisionnelle a été réactualisé et augmenté à 340.000 € HT (à la place de 315.000 € HT en 2017). Après discussion, le conseil municipal accepte cette augmentation.*
*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*
*(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

***Délibération approbation rapport CLECT***
*Madame la 1ère adjointe fait part du nouveau rapport CLECT (Commission Locale d'Evaluation des charges transférées de la CCPS). Après discussion, le conseil municipal adopte l'attribution de compensation définitive 2020 d'un montant de 35.792 €.*
*Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1*
*(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

***Délibération intégration d'une nouvelle part scolaire privée CCPS***

*Madame la 1ère adjointe explique que la Communauté des Communes du Pays de Sommières souhaite intégrer une part scolaire privée dans le rapport CLECT annuel. Après discussion, le conseil municipal approuve cette proposition et valide le montant d'attribution de compensation définitive 2020 de 35.792 €.*

*Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1*

*(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

***Délibération signature convention mise à disposition de personnel***

*Madame la 1ère adjointe explique que la CCPS met à disposition de la commune un agent effectuant l'entretien des locaux de la mairie, à raison d'une heure par semaine, et qu'il est nécessaire de renouveler la convention correspondante. Après discussion, le conseil municipal accepte ladite convention.*

*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*

*(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

***Délibération attribution d'un subvention à l'école de Montmirat***

*Madame la 1ère adjointe donne lecture du courrier de l'école de Montmirat demandant l'attribution d'une subvention pour l'école découverte Voile qui aura lieu du 8 au 10 juin 2020. Après discussion, le conseil municipal accorde une subvention de 30 € par enfant, sachant que 7 enfants de Crespian y participent.*

*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*

*(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

***Délibération signature contrat Asigeo***

*Madame la 1ère adjointe donne lecture du courrier de la demande d'Asigéo (prestataire du logiciel du cadastre de la commune), souhaitant se mettre en conformité avec les obligations du Règlement Général pour la Protection des Données personnelles et modifiant alors le contrat actuel, sans augmentation de prix. Après discussion, le conseil municipal accepte la refonte du contrat.*

*Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0*

*(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)*

***Délibération permis de construire SCI Les Vignaux***

*Alain Jung présente l'historique de la demande de permis de construire de la SCI Les Vignaux et la décision de la DDTM d'Alès d'engager une procédure de retrait de permis tacite, le soumettant à l'arbitrage de monsieur le Préfet. Alain Jung donne lecture de la proposition de délibération motivée, développant plusieurs arguments susceptibles d'obtenir de monsieur le Préfet que ne soit pas retiré ce permis de construire et afin de lui proposer in fine le non retrait de ce permis. Après discussion, le conseil municipal se prononce contre le projet de délibération.*

*Pour la délibération : 4 Contre la délibération : 5 Abstention : 0*

*(la délibération n'a pas pu être prise)*

***Questions diverses***

- *Demande d'une artiste d'exposer au temple : Magali Gueidan va s'occuper de ce dossier*
- *Demande de l'association Lou Clu de reconnaissance de langue cévenole comme langue régionale de Crespian (délibération acceptée et prise)*
- *Limiteur de son du foyer non réparable. Un devis a été présenté*

***TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE***

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05***

*La 1ère adjointe,*